

Les illustrations ne sont pas une fantaisie graphique; elles résultent de réalités cartographiques de leur époque, fidèles à la géographie du moment.

Exemple

Tourbière Vuillecin (25), 1957
représentation cartographique de la tourbière sur la carte de 1957...
... reportée sur une zone englobant l'emplacement effectif de la tourbière

	Embouchure de la Canche Camiers (62), 1950		Trous d'obus de la Première Guerre mondiale Les Éparges (55), 1949		Poste électrique Villejust (91), 1988
	Terril minier Loos-en-Gohelle (62), 1981		Stand de tir Metz (57), 1931		Lac artificiel du Der-Chantecoq Giffaumont-Champaubert (51), 1977
	Baie de Somme Cayeux-sur-Mer (80), 1897		Récifs Ouessant (29), 1952		Forêt exploitée Les Fessey (70), 2012
	Rochers à marée basse Barneville-Carteret (50), 2008		Estran Ploubazlanec (22), 2023 (carte Géoportail)		Place fortifiée du XVII ^e siècle Neuf-Brisach (68), 1830
	Raffineries de pétrole Gonfreville-l'Orcher (76), 2000		Lotissement résidentiel Rennes (35), 1989		Marais salant Guérande (44), 1847
	Murs à pêches Montreuil (93), 1954		Forêt de feuillus Tourouvre-au-Perche (61), 1889		Puits de mine d'ardoise Trélazé (49), 1976
	Gare de triage Nouvion-sur-Meuse (08), 1977		Parc photovoltaïque Maillebois (28), 2023 (carte Géoportail)		Forêt de résineux de Sologne Souesmes (41), 2023 (carte Géoportail)

Le coup d'œil de Lucas
Découvrez les cartes imaginaires et interprétées par Lucas, géographe indépendant.

UNE CARTE DE FRANCE... TOUT EN NUANCES

🕒 En deux siècles, les services cartographiques nationaux successifs, jusqu'à l'IGN, ont produit de nombreuses cartes, d'une grande diversité d'échelles, de précisions et d'usages. Ces cartes, qu'elles soient au service des militaires, des scientifiques ou des randonneurs, rendent compte autant de l'évolution des paysages que des techniques, et constituent ainsi un patrimoine documentaire d'une grande richesse. 🕒

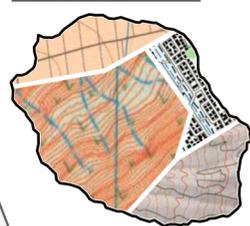
- Forêt exploitée de feuillus
Mirebeau-sur-Bèze (21), 1979
- Tourbière
Vuillec (25), 1957
- Parcs à huîtres
Marennes (17), 1959
- Vignes de Cognac
Châteaubernard (16), 1998
- Jardins urbains
Limoges (87), 1927
- Bocage de la Brande de Landes
Gouzon (23), 1974
- Cité ouvrière
Clermont-Ferrand (63), 1926

- Stations de pompage
Vaulx-en-Verin (69), 2023 (carte Géoportail)
- Langue du glacier de Talèfre
Chamonix-Mont-Blanc (74), 1975
- Forêt exploitée des Landes
Lacanaud (33), 1897
- Chaos granitique du Longéroux
Meymac (19), 1964
- Chaos basaltique de l'Aubrac
Nasbinals (48), 1971
- Balises sur le Rhône; La Coucourde, Savasse (26)
et Meysses (07), 2023 (carte Géoportail)
- Peupleraie de Chautagne
Vions (73), 1942

- Glacier Blanc
Vallouise-Pelvoux (05), 1973
- Relief dunaire
Mimizan (40), 1850
- Rives de l'Adour
Goux (32), 1851
- Vergers
Lafrançaise (82), 1976
- Étang asséché de Montady
Colombiers (34), 1951
- Bancs de sable de la Durance
Cabannes (13), 1938
- Relief du massif des Trois-Évêchés
Méolans-Revel (04), 1860
- Relief du massif de Tabe
Montferrier (09), 1949
- Lotissement de station balnéaire
Torreilles (66), 1995
- Mer
Nice (06), 1955
- Broussailles
Penta-di-Casinca (2B), 1951

La Réunion

0 20 40 km



Polynésie française*

0 25 50 km

* Seules les îles principales ont été représentées.

Wallis-et-Futuna

0 20 40 km

Mayotte

0 10 20 km



Crozet

0 25 50 km



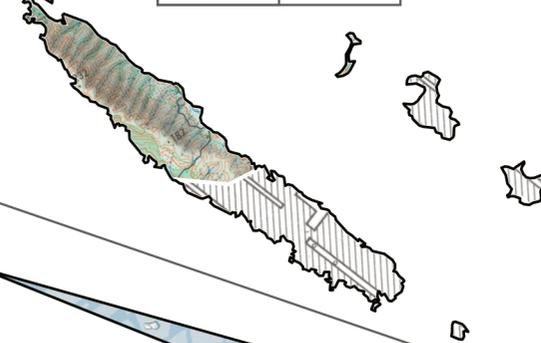
Saint-Paul et Amsterdam

0 5 km



Nouvelle-Calédonie

0 100 200 km

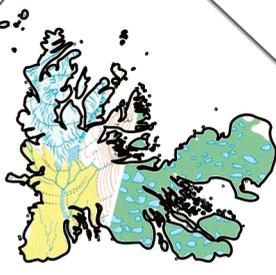


Mayotte

- Liaisons maritimes
Marigot (Saint-Martin/Saint-Barthélemy), 2014
- Palétuviers
Mana (Guyane), 1947
- Mangrove en bord du Mahury
Roura (Guyane), 1988
- Relief en zone forestière
Régina (Guyane), 1979
- Forêt dite « dégradée »
Papaïchton (Guyane), 1994
- Réseau hydrographique
Saint-Élie (Guyane), 1948
- Frontière internationale sur l'Oyapock
Ouanary (Guyane), 1978
- Localisation supposée d'un relief
Camopi (Guyane), 1948
- Bananeraie
Capesterre-Belle-Eau (Guadeloupe), 2001
- Parc éolien ; Anse-Bertrand
(Guadeloupe), 2023 (carte Géoportail)
- Cocotiers
Le Prêcheur (Martinique), 1957
- Cayes (récif sableux ou corallien)
Le Vauclin (Martinique), 2023 (Géoportail)
- Sables côtiers
(Saint-Pierre-et-Miquelon), 1952
- Quartier résidentiel
Saint-André (La Réunion), 2023 (Géoportail)
- Plantations de canne à sucre
Sainte-Marie (La Réunion), 2009

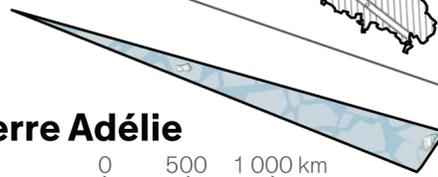
Kerguelen

0 50 100 km



Terre Adélie

0 500 1 000 km



- Coulées de lave du piton de la Fournaise
Saint-Philippe (La Réunion), 1990
- Relief de cirque
Bras-Panon (La Réunion), 2002
- Récif corallien, au large de Bandraboua
(Mayotte), 2023 (carte Géoportail)
- Récifs
Tahaa (Polynésie française), 1994
- Relief
Tautira (Polynésie française), 1994
- Manchotièrre sur l'île aux Cochons
archipel Crozet (TAAF*), 1982
- Relief sur l'île de la Possession
archipel Crozet (TAAF*), 1964

- Goémons géants
Saint-Paul et Amsterdam (TAAF*), 1971
- Glacier Ampère
Kerguelen (TAAF*), 1967
- Étangs des Dombes
Kerguelen (TAAF*), 1967
- Récifs
Sigave (Wallis-et-Futuna), 2007
- Relief
Koumac (Nouvelle-Calédonie), 1985
- Entrepôts
Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 1971
- Mer et banquise, glacier du Comm. Charcot
Terre Adélie (TAAF*), 1953

Faute d'une production cartographique IGN significative, les territoires des îles Éparses de l'océan Indien et de Clipperton ne figurent pas sur cette carte. À noter que certains territoires ultra-marins disposent aujourd'hui de services propres de production cartographique.

Sylvoécorégions (SER)

N° (classement selon le taux de boisement)	Nom de la SER (code)	Taux de boisement
01	Landes de Gascogne (F21)	74%
02	Massif vosgien central (D11)	74%
03	Alpes externes du Sud (H30)	72%
04	Côvennes (G70)	72%
05	Corse occidentale (K11)	71%

43	Ségala/Châtaignier ¹ auvergnate (G50)	33%
44	Champagne humide (B51)	32%

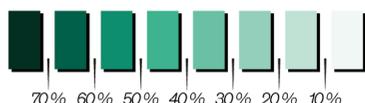
82	Campa ² de Caen / Pays d'Auge (B31)	8%
83	Flandres (B21)	8%
84	Beauce (B44)	6%
85	Plaine picarde (B22)	6%
86	Marais littoraux (F13)	2%

les 5 plus boisées

médiane

les 5 moins boisées

Taux de boisement



Découpage administratif officiel

■ Limite départementale

Découpage administratif forestier

~ Limite départementale (SER)
 ~ Nom de département (SER)
 ~ Limite régionale (GRECO)
VOSGES Nom de région (GRECO)

0 100 200 km

Hêtre

Espèce emblématique de la forêt française, aimant les milieux frais et humides, connue pour sa grande souplesse, mais dont la présence naturelle devrait se rétracter vers le nord-est.

La Massane

Dans les Pyrénées-Orientales ou le Var, de remarquables hêtraies méridionales de basse altitude, qui attestent l'adaptabilité du hêtre... jusqu'à quand ?

Les « faux » de Verzy

Peuplement remarquable de hêtres, devenus « tortillards » par mutation génétique, mais dont la forme se simplifie sous l'effet du changement de climat.

Sologne

L'« autre Landes » : espace humide massivement reboisé au XIX^e siècle, où le pin maritime pourrait se substituer au pin sylvestre.

Landes

Forêt plantée et exploitée la plus vaste d'Europe, archi-dominée par le pin maritime, dit « pin des Landes ».

Pin sylvestre Pin maritime

Le premier, espèce montagnarde et plutôt septentrionale, introduite en plaine, souffre. Le second, iconique de la forêt landaise, pourrait profiter du changement climatique.

Limousin

Ancienne région administrative (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) où le châtaignier a servi à nourrir et bâtir, et ayant fait de la feuille de châtaignier son logotype de 1989 à 2015.

Châtaignier

Un arbre historiquement nourricier mis à mal par les sécheresses et menacé à court terme.

Ardèche

La châtaigne d'Ardèche et la farine de châtaigne corse bénéficient d'une AOC-AOP.

Corse

Vendée

Saint-Hilaire-de-Riez, placette la plus septentrionale de la côte atlantique où le chêne vert est répertorié...

Chêne vert

Espèce représentative du climat méditerranéen, mais également visible sur les dunes atlantiques, le chêne vert pourrait s'étendre au nord à la faveur du réchauffement... si celui-ci lui en donne le temps.

Drôme

... et Bren, à 25 km au nord de Valence, son « homologue » pour la vallée du Rhône.

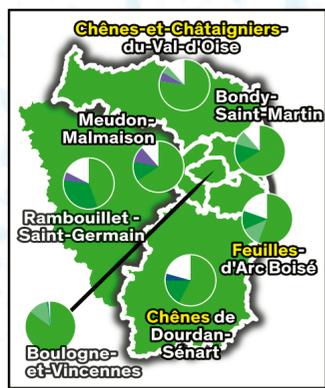
Le coup d'œil de Lucas

Découvrez les cartes imaginaires et interprétées par Lucas, géographe indépendant.

LA RÉPUBLIQUE DES ARBRES

📍 Le découpage en 86 sylvoécorégions¹ (SER), utilisé pour l'Inventaire forestier national (IFN) de la France métropolitaine, s'appuie sur des facteurs biogéographiques qui déterminent en partie l'habitat forestier, notamment le taux de boisement. En regard, la répartition de quelques espèces emblématiques esquisse les défis que le changement climatique leur impose, entre menaces et adaptations nécessaires. 📍

¹ Les territoires d'outre-mer ne sont pas concernés par cette méthodologie.

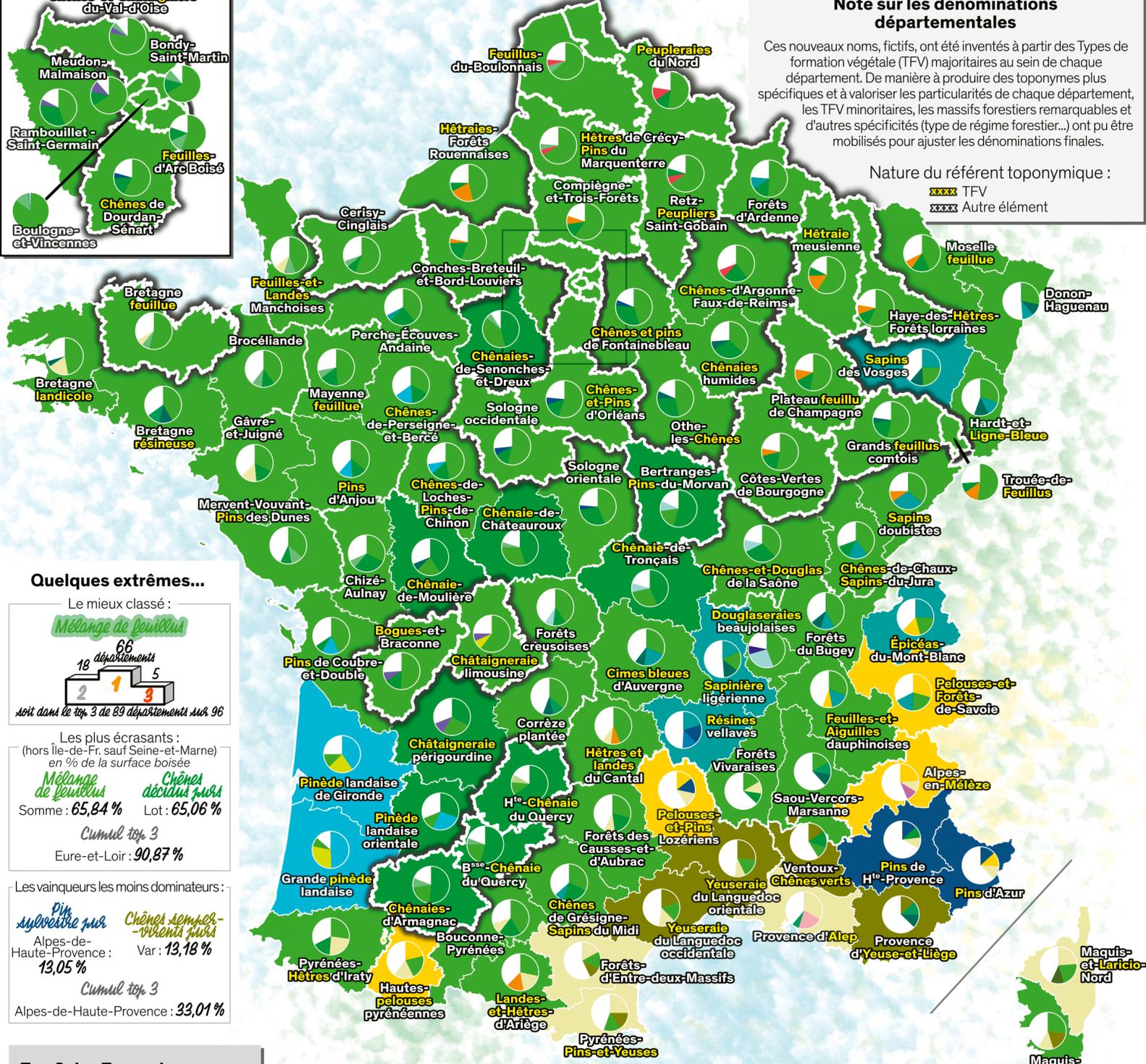


Note sur les dénominations départementales

Ces nouveaux noms, fictifs, ont été inventés à partir des Types de formation végétale (TFV) majoritaires au sein de chaque département. De manière à produire des toponymes plus spécifiques et à valoriser les particularités de chaque département, les TFV minoritaires, les massifs forestiers remarquables et d'autres spécificités (type de régime forestier...) ont pu être mobilisés pour ajuster les dénominations finales.

Nature du référent toponymique :

- xxxx TFV
- xxxx Autre élément



Quelques extrêmes...

Le mieux classé :

Mélange de feuillus



soit dans le top 3 de 89 départements sur 96

Les plus écrasants : (hors Ile-de-Fr. sauf Seine-et-Marne) en % de la surface boisée

Mélange de feuillus : 65,84 %
 Chênes déclinés purs : 65,06 %
 Cumul top 3 : 90,87 %
 Eure-et-Loir : 90,87 %

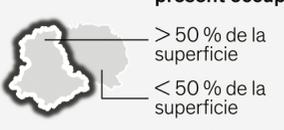
Les vainqueurs les moins dominateurs :

Pin sylvestre pur : 13,05 %
 Chênes sempervirents purs : 13,18 %
 Cumul top 3 : 33,01 %
 Alpes-de-Haute-Provence : 13,05 %
 Alpes-de-Haute-Provence : 33,01 %

Top 3 des Types de formation végétale (TFV) par département



Le TFV le plus présent occupe :



Formations forestières dominées par les feuillus

- Mélange de feuillus
- Chênes déclinés purs
- Chênes sempervirents purs
- Feuillus purs en îlots
- Hêtre pur
- Châtaignier pur
- Peupleraie
- Autre feuillu pur
- Forêt ouverte de feuillus purs
- Mélange de feuillus prépondérants et conifères

Formations forestières dominées par les conifères

- Pin sylvestre pur
- Pin maritime pur
- Sapin ou épicéa
- Douglas pur
- Pin d'Alep pur
- Mélèze pur
- Mélange d'autres conifères
- Mélange de conifères prépondérants et feuillus

Formations végétales non forestières ou autres

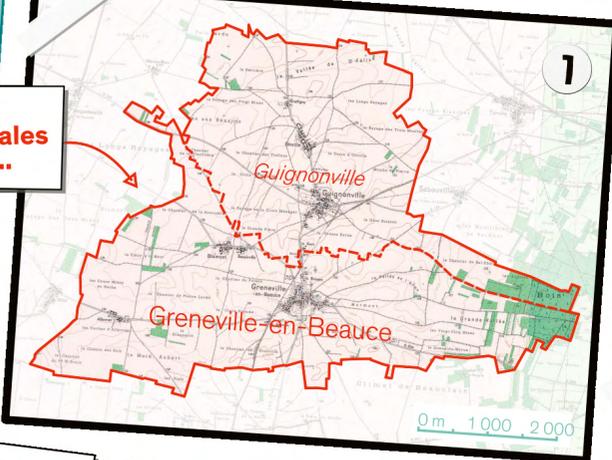
- Formation herbacée
- Lande ligneuse
- Jeune peuplement, coupe rase ou incident

Le coup d'œil de Lucas
 Découvrez les cartes imaginaires et interprétées par Lucas, géographe indépendant.

AU NOM DE LA FORÊT!

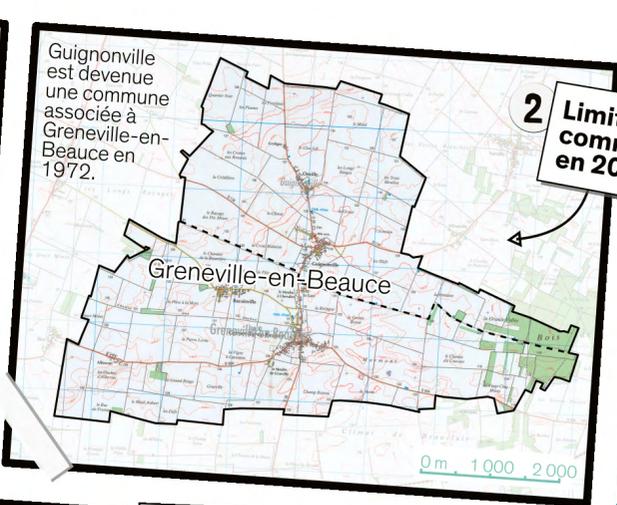
« La BD Forêt® inventorie des « Types de formation végétale » (TFV), « ensembles forestiers ou semi-naturels (...) qui présentent une certaine unité pour la couverture et l'utilisation du sol, pour la densité du couvert et pour la composition en essences ». Ici, les TFV dominants donnent leur couleur et en partie leur nouveau nom aux départements, et le « top 3 » en superficie est représenté en diagramme. »

1
Limites communales en 1956...

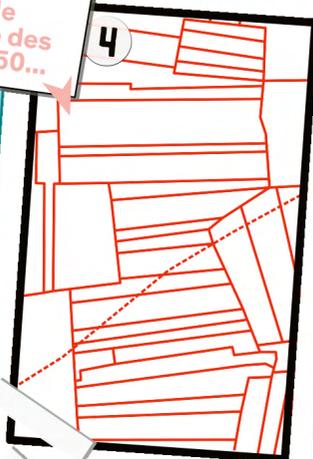


2
Guignonville est devenue une commune associée à Greneville-en-Beauce en 1972.

Limites communales en 2008

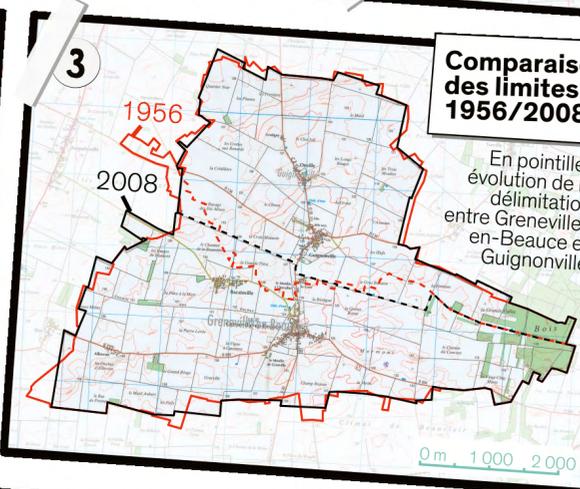


4
Exemple de parcellaire des années 1950...

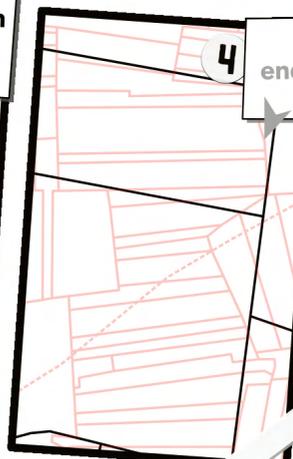


3

Comparaison des limites 1956/2008

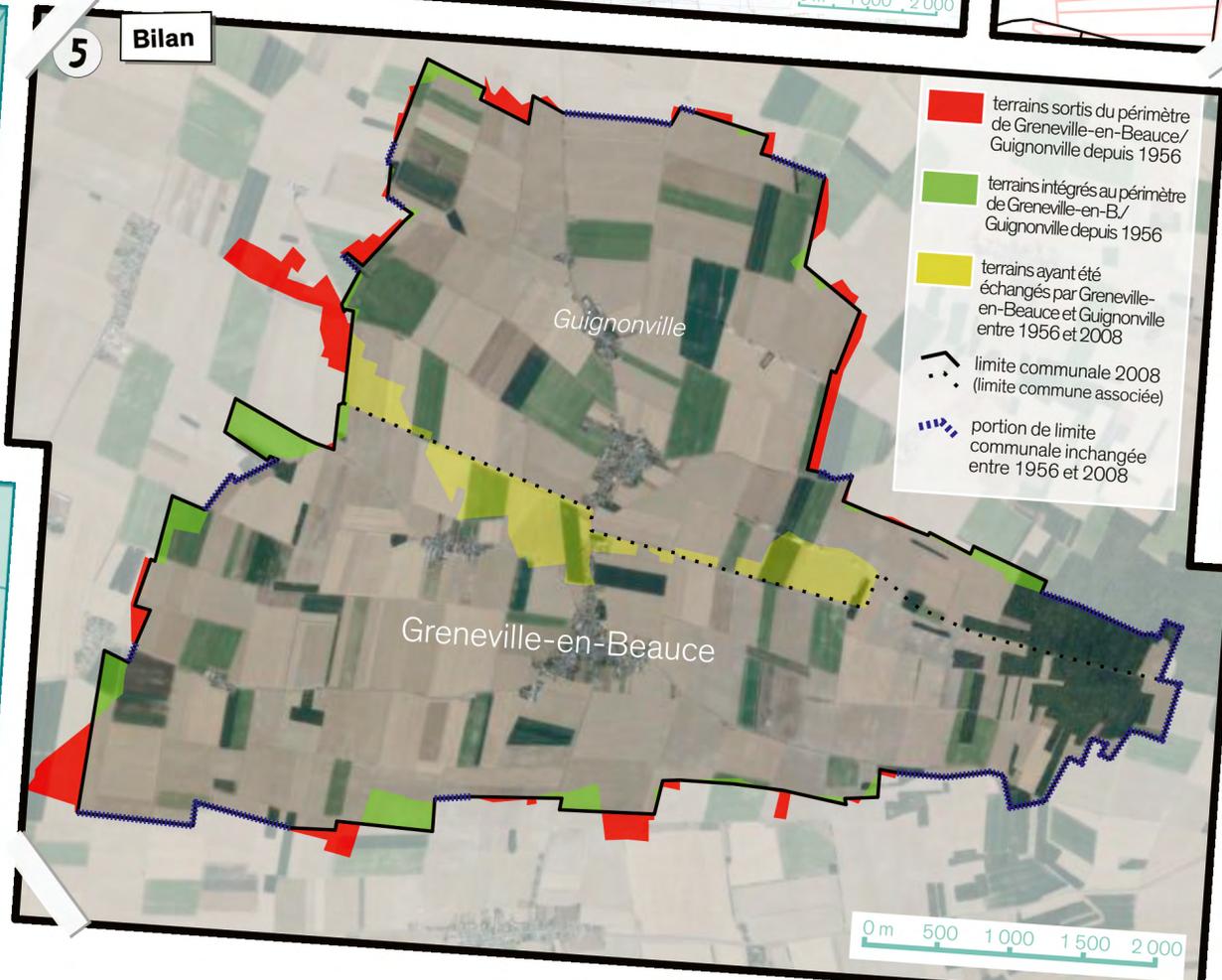


4
... et le même endroit dans les années 2010



5

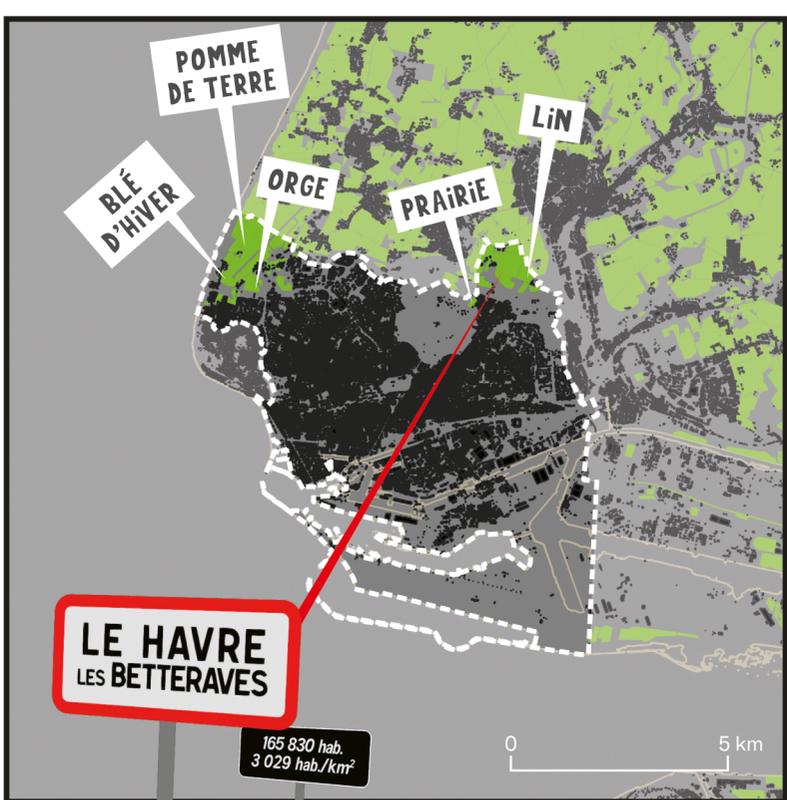
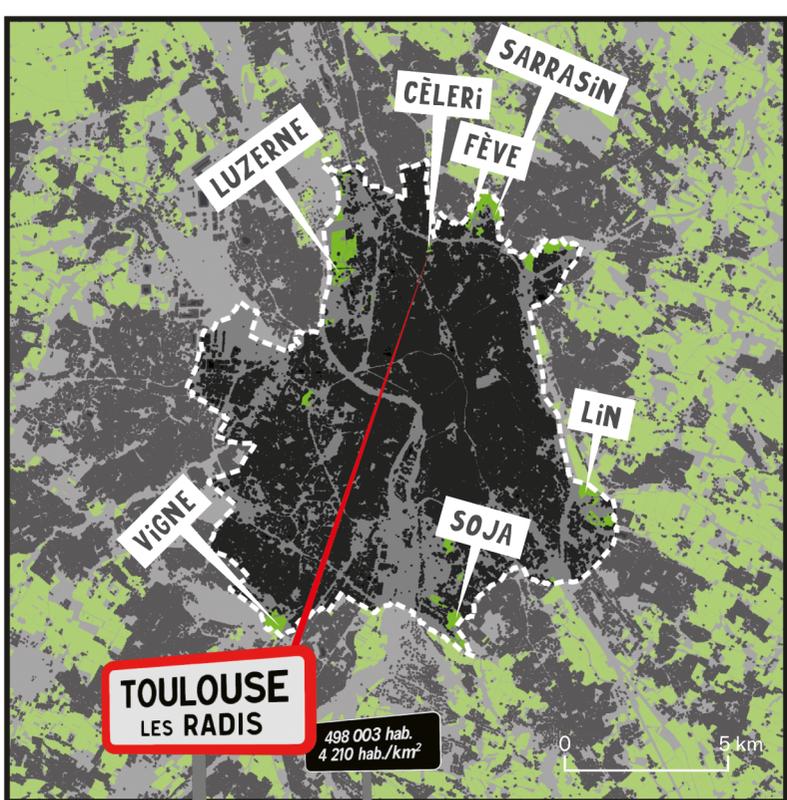
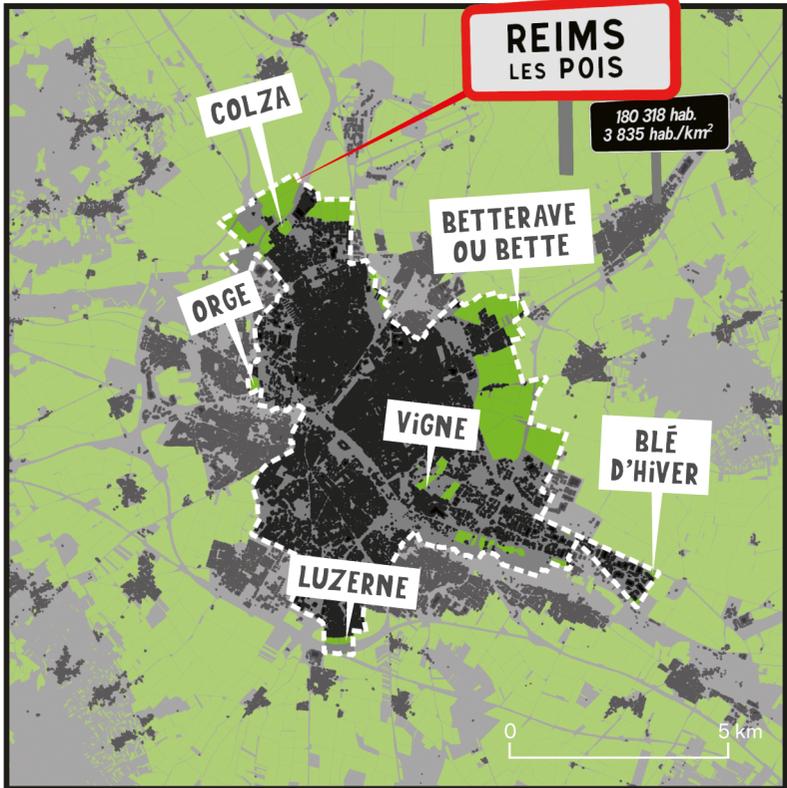
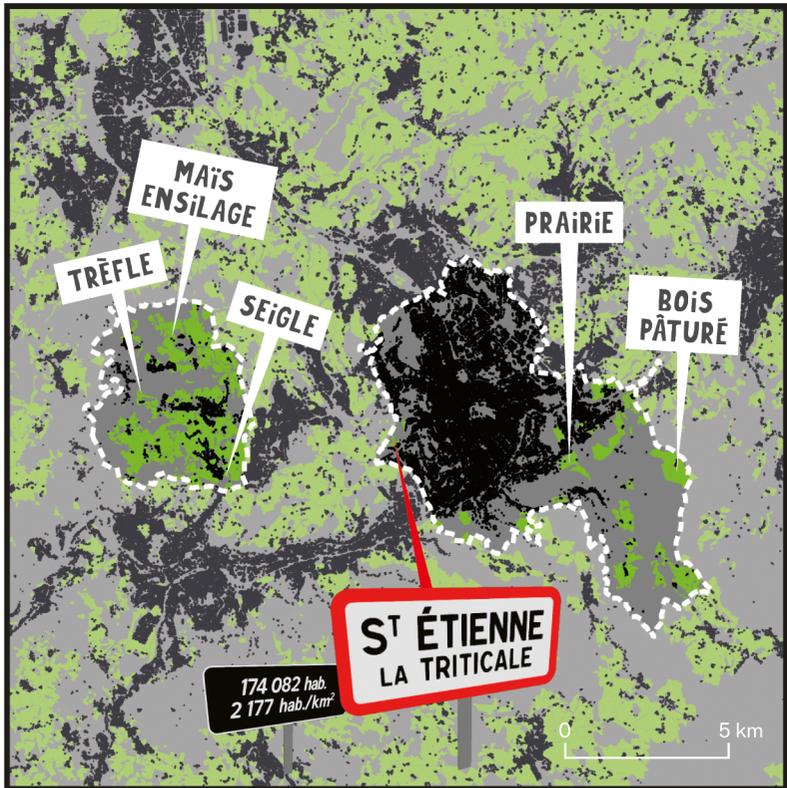
Bilan



Le coup d'œil de Lucas
Découvrez les cartes imaginaires et interprétées par Lucas, géographe indépendant.

PAYSAGES DU REMEMBREMENT

⦿ Motivé par la mécanisation de l'agriculture, le remembrement, intense dans la deuxième moitié du XX^e siècle, opère une simplification et un agrandissement des parcelles, en particulier dans les régions de champs ouverts (openfield). Cette politique foncière a une conséquence administrative : la délimitation des communes est souvent modifiée pour s'adapter au nouveau contour des surfaces cultivées. ⦿



Matérialisés par un panneau identique à ceux qui signalent les entrées de ville, les présents néo-toponymes sont composés à partir de l'une des productions agricoles attestées par le Registre parcellaire graphique sur le territoire communal.

- LIMOGES LES PRÉS
- BREST LES MAÏS
- NICE LES OLIVIERS
- AIX LES AULX
- STRASBOURG LES PERSILS
- LE MANS LES AVOINES
- MARSEILLE LES VIGNES
- MONTPELLIER LES POIS CHICHES
- RENNES LES MISCANTHUS
- NÎMES LES COURGETTES
- DIJON LES LENTILLES
- LILLE POMME DE TERRE
- CLERMONT LES TOURNESOLS
- LYON LES POIREAUX
- AMIENS LES BLÉS

Le coup d'œil de Lucas
 Découvrez les cartes imaginaires et interprétées par Lucas, géographe indépendant.

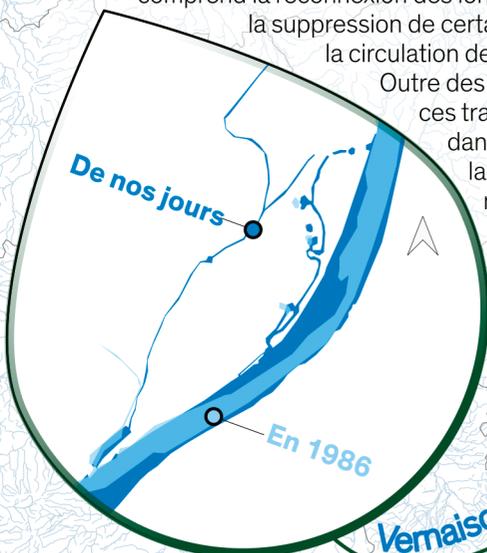
MÉTROPOLIS NOURRICIÈRES
 Au sein même des villes-centres des plus grandes agglomérations, l'agriculture constitue un des usages du sol, soit parce qu'elle s'y est maintenue, soit parce qu'elle y est à nouveau encouragée. Ces parcelles côtoient souvent des espaces artificialisés, densément urbanisés. Les données du Registre parcellaire graphique (ici millésime 2021) précisent la nature de la production déclarée par les agriculteurs.

renaturation

Depuis les années 1990 sont initiés des programmes de renaturation de certaines portions du Rhône*. Cette restauration écologique comprend la reconnexion des lônes (anciens bras) au fleuve, la suppression de certains édifices qui entravent la circulation des sédiments...

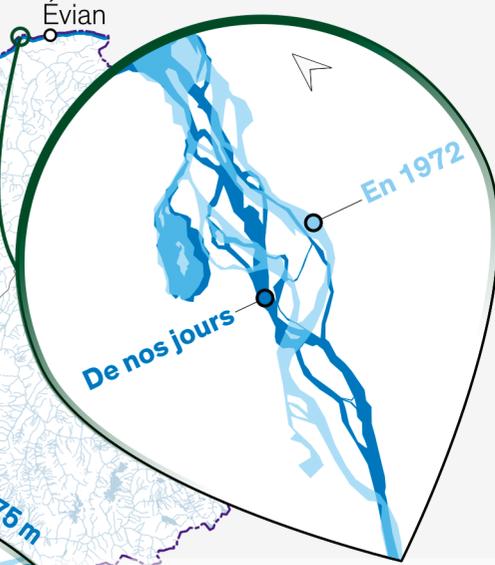
Outre des effets positifs sur la biodiversité, ces travaux, qui se poursuivent dans les années 2020, remodelent la géographie du Rhône et font réapparaître îles et méandres, comme ici au sud de Lyon.

* Voir aussi : plan-rhone.fr ou graie.org.



préservation

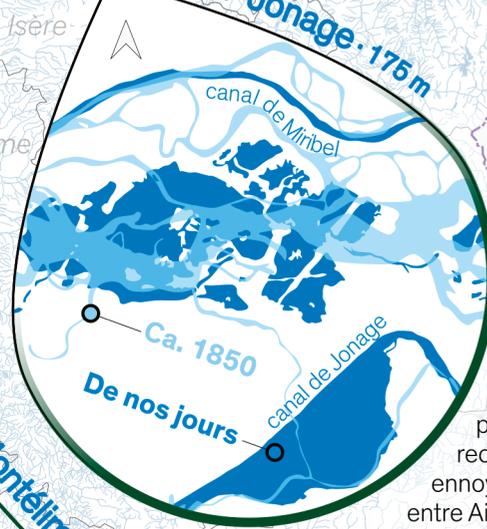
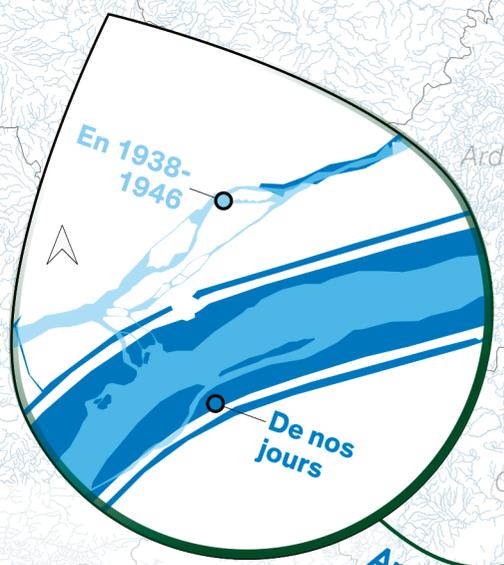
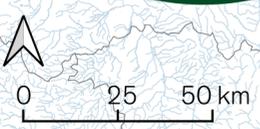
Au bord du lac Léman, le delta de la Dranse, bien que fixé en plusieurs endroits, constitue l'un des confluents les moins artificialisés du Rhône, classé en réserve naturelle depuis 1980. L'eau torrentielle qui vagabonde en partie dessiné des bras encore partiellement mobiles, qui évoluent au fil des décennies.



Vernaison · 151 m

Miribel / Jonage · 175 m

Publier · 372 m



exploitation

En amont de Lyon, à partir du XIX^e siècle, le nécessaire contrôle des crues, les exigences de la navigation et le potentiel hydroélectrique du Rhône poussent à creuser les canaux de Miribel et Jonage. Les méandres et marais laissent place à des retenues, des chenaux rectilignes, puis des gravières envoyées. Aujourd'hui, cet espace partagé entre Ain et Rhône est devenu un vaste parc périurbain, aménagé à compter des années 1960.

endiguement

La juxtaposition du tracé du Rhône vers 1940 et de nos jours met en évidence les métamorphoses spectaculaires d'un fleuve contrôlé et profondément artificialisé pour des raisons économiques : suppression des îles et bras secondaires, dont subsistent quelques vestiges (les lônes), élargissement (parfois plus que doublé), fixation du fleuve par des digues et des contre-canaux...

Du Léman à la Camargue, l'évolution du cours du Rhône au fil du temps traduit celle des usages de la ressource, des rives et des terrains adjacents... et du rapport à l'économie, aux risques ou aux loisirs.

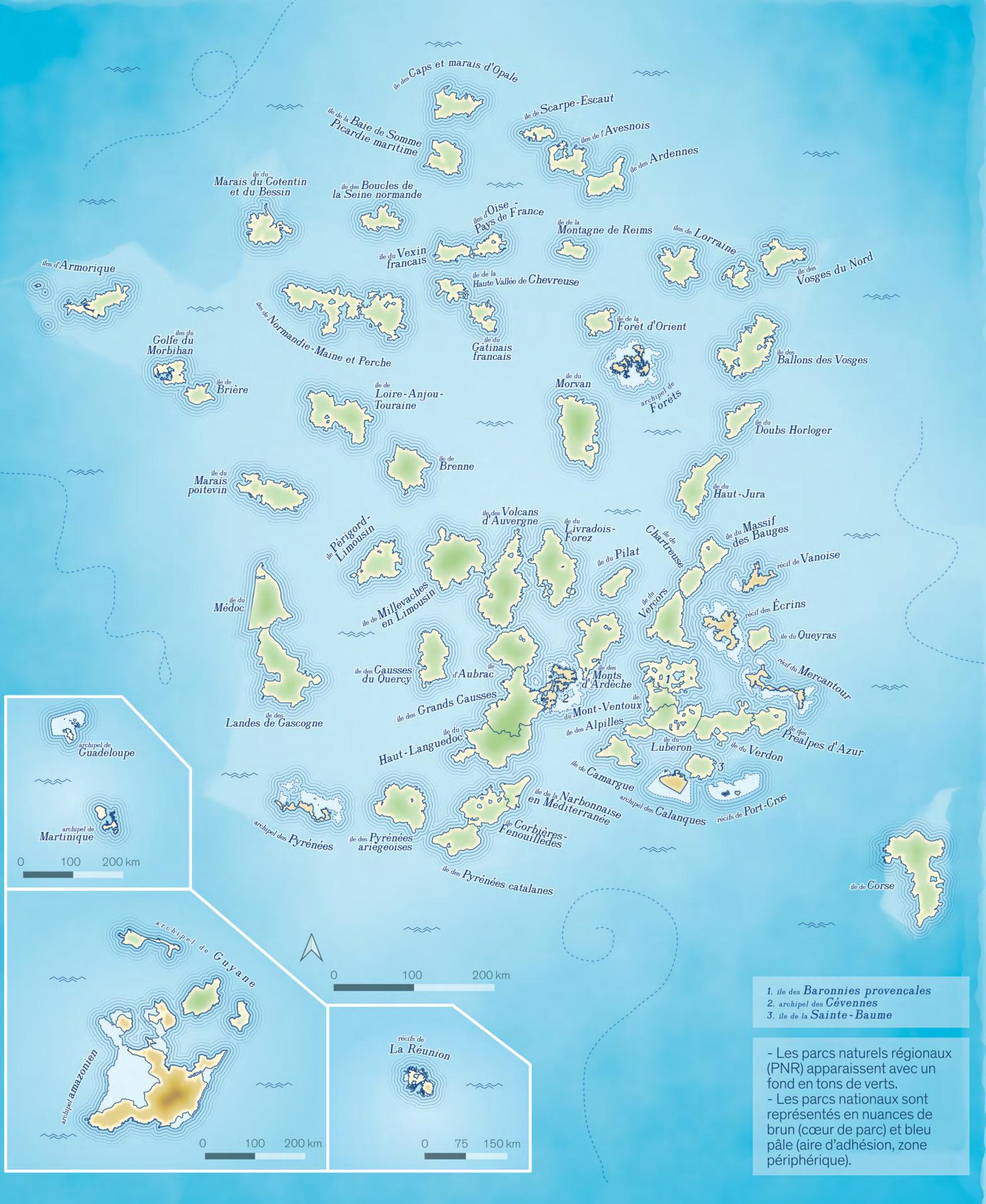
interruption

Au XX^e siècle, le creusement des canaux de dérivation, parallèles au fleuve de quelques centaines de mètres, contrarie l'écoulement des petits affluents. Il en résulte le sectionnement du cours naturel de ces derniers (comme le Dolon, le Roubion ou la Berre).



Le coup d'œil de Lucas
Découvrez les cartes imaginaires et interprétées par Lucas, géographe indépendant.

ENTRAVÉ, DÉTOURNÉ, LIBÉRÉ... LE RHÔNE AU FIL DU TEMPS
Comptant parmi les plus puissants fleuves d'Europe, le Rhône est aussi l'un des plus artificialisés. D'abord pour contrer les crues, irriguer ou favoriser le trafic, d'immenses travaux ont successivement ou alternativement élargi, détourné, simplifié, puis, par endroits à nouveau, rendu plus libre le cours du Rhône et de ses affluents. Ces dynamiques parfois antagonistes façonnent la géographie fluviale.



Le coup d'œil de Lucas
 Découvrez les cartes imaginaires et interprétées par Lucas, géographe indépendant.

L'ARCHIPEL DES AIRES PROTÉGÉES

📍 Le territoire national bénéficie de divers dispositifs de protection. Parmi eux, les 11 Parcs nationaux (PN) et les 58 Parcs naturels régionaux (PNR) forment un dense archipel dont les écosystèmes, les paysages et les savoir-faire sont valorisés. Si leurs modalités de fonctionnement, de préservation des milieux et d'encadrement des activités diffèrent, PN et PNR concernent ensemble plus de 20 % du territoire. 📍